

## LE ZOU MERIDIONAL (Bénin) : PEUPEMENT ET VIE REGIONALE

E. DOMINGO\*

### ABSTRACT

*More than landforms and climate, geology and history are the main factors which explain the human settlement within the lower Zou basin. The Continental terminal soils are favourable to the oilpalm tree cultivation : the southern half of the region is densely populated (335 m/km<sup>2</sup> around Abomey-Bohicon). 80% of the population subsist on a multi-crop agriculture leaving little surpluss that are marketed. The study of these market-places has been done from the tax registers : three towns constitute the upper level of a hierarchised network.*

### RESUME

*Bien plus que relief et climat, les formations géologiques et l'histoire sont les facteurs discriminants de l'implantation humaine dans le Zou méridional. Le Continental terminal portant des sols bien adaptés au palmier à huile, la moitié méridionale fortement peuplée (335 hab./km<sup>2</sup> autour d'Abomey-Bohicon) s'oppose à la moitié septentrionale vide d'hommes. 80% de la population vit d'une polyculture vivrière dégageant de maigres excédents commercialisés à partir des données fiscales : trois centres forment le niveau supérieur d'un réseau hiérarchisé.*

Le Zou méridional correspond à peu près au bassin inférieur du Zou, rivière affluente du fleuve Ouémé. Il se situe dans le Sud-Bénin au climat subéquatorial, mais présente la particularité d'être éloigné des côtes plus humides. Cet espace a connu un peuplement essentiellement Fon dont l'histoire est liée à celle du royaume du Danhomè. L'organisation de

---

\* Laboratoire de Géographie Tropicale, Université, 43 rue Goethe, 67083 Strasbourg, France.

actuellement : B.P. 1069, Yamoussoukro, République de Côte d'Ivoire.

celui-ci a donné une place importante à l'agriculture, activité économique rendue florissante au 19<sup>e</sup> siècle par les contacts avec les Européens. La région est demeurée essentiellement agricole mais il s'y est développé depuis l'époque coloniale une importante activité commerciale à partir de la traditionnelle économie des "marchés". C'est là l'origine des centres économiques dont certains connaissent aujourd'hui un développement urbain.

## I - LE PEUPEMENT

L'histoire du royaume du Danhomè a donné une certaine orientation à l'occupation humaine du Zou méridional. Mais dans l'étude de cette occupation humaine, c'est d'abord l'impact du milieu naturel qui s'offre à l'observation. Le point de départ est la disparité de l'espace humanisé.

### A. DISPARITE DE L'ESPACE HUMANISE

Deux entités se partagent le Zou méridional : une moitié nord presque vide et une moitié sud très largement habitée. Dans la moitié nord, la présence humaine se limite à l'extrême ouest tandis que le reste de l'espace n'est ponctué que par quelques lieux d'habitation épars. Dans la moitié sud, on distingue une partie ouest et une partie est entièrement occupées. Entre elles, se situe un "vide" relatif. Les faits montrent qu'il faut rapprocher ce type de peuplement des caractères du milieu naturel pour en donner une explication.

### B. RELATION PEUPEMENT - MILIEU NATUREL

Cette relation s'établit de telle sorte qu'il faut examiner rapidement ensemble le relief et le climat et cerner d'un peu plus près l'influence des caractères géologiques.

#### 1) *Le faible impact du relief et du climat*

Le Zou méridional se compose de trois unités de relief. La moitié nord est une pénéplaine caractérisée par de nombreuses vallées aux versants très adoucis. La moitié sud est formée de deux plateaux, celui d'Abomey et celui de Zagnanado, peu élevés (200 m maximum), présentant une topographie presque plane et horizontale. Les quelques légères ondulations existantes ont des pentes jamais supérieures à 3%. Pénéplaine et plateaux sont traversés longitudinalement par la plaine alluviale du

Zou très étroite dans la pénélaine et sensiblement plus large entre les deux plateaux. A l'exception du promontoire nord du plateau de Zagnanado, relativement accidenté, et des zones inondables de la plaine alluviale, il n'existe pas de zones typiquement répulsives ou inaccessibles pouvant constituer une barrière à l'implantation humaine. L'homogénéité du relief ne crée donc pas de sites préférentiels déterminant la localisation humaine.

Le climat est celui de la zone subéquatoriale de l'Afrique de l'ouest avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches. Mais au niveau du Zou méridional recevant moins bien les influences maritimes, il accuse une diminution de la pluviométrie annuelle dont la moyenne se situe entre 1 100 et 1 200 mm. C'est ce caractère qui permet de le définir comme un "climat subéquatorial de terminaison nord" ou encore un "climat subéquatorial dégradé de transition". Tout l'espace est sous l'influence de ce climat qui ne signale des différences ou plutôt des nuances qu'au niveau du nombre de jours de pluies, nuances se traduisant par une plus grande concentration des pluies à l'est, notamment sur le plateau de Zagnanado, par rapport à l'ouest. Comme à propos du relief, il ne se produit pas une régionalisation climatique pouvant engendrer la différenciation de l'espace humanisé. Il n'en est pas de même du facteur que représentent les caractères géologiques.

## 2) *Le fort impact de la géologie.*

Les caractères physiques des formations géologiques, le degré d'extension et la localisation de ces formations, leur mode d'agencement et la nature des accidents de terrain qui les affectent, déterminent autant de sites dont certains répondent mieux que d'autres aux préoccupations vitales de l'homme du Zou méridional. C'est ce que l'on remarque en superposant à la carte géologique celle de la localisation humaine.

La moitié nord de la région est le domaine des roches cristallines : le granite, les gneiss et les embréchites. Le granite a une présence ponctuelle et se signale par des pointements d'inselbergs de peu d'envergure, résultats de l'érosion différentielle. Les gneiss sont assez rares. On les observe autour du village d'Atchérigbé où ces gneiss sont leptyniques, composés de quartz, de feldspath alcalin et de muscovite en faible proportion. On les trouve également autour du village de Setto où ils sont granitisés. Les embréchites ont une extension considérable

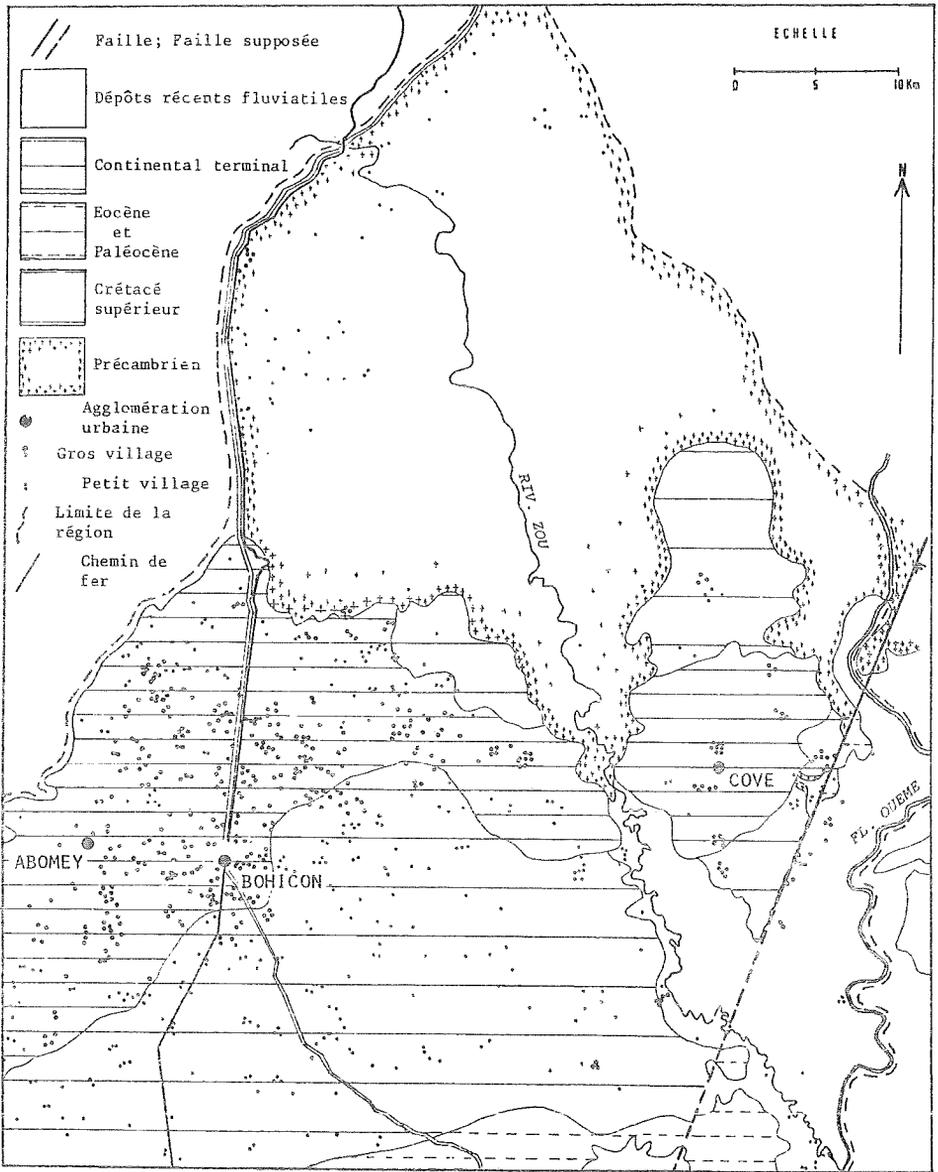


Fig. 1 : Carte des formations géologiques et de l'implantation humaine.

et couvrent presque entièrement cette moitié nord. Elles sont de tendance légèrement basique, mais par endroit elles paraissent avoir nettement moins d'éléments ferro-magnésiens. Leur trait particulier est qu'elles sont recouvertes par un mince manteau d'altérites dont le signe apparent est la multitude des affleurements de la roche-mère. En effet, le rajeunissement du socle cristallin et le climat peu humide ne sont pas les conditions d'une bonne altération. La faible épaisseur des altérites ne leur permet pas de jouer le rôle d'éponge et par conséquent la proximité de la roche saine prédispose la rivière du Zou à un écoulement "à fleur de peau". De là provient, en partie, la montée rapide des crues et le débordement des eaux, incapables d'être calibrées au fond d'une plaine alluviale plus symbolique que réelle. Il faut ajouter que la faible épaisseur des altérites ne favorise pas, d'autre part, la formation de sols profonds pour une bonne agriculture. Par conséquent, les formations cristallines font de la moitié nord une zone de peu d'intérêt pour l'implantation humaine. Il faut des conditions exceptionnelles - telle une tectonique de faille - pour qu'il se constitue une zone favorable. Ainsi, à hauteur du village d'Atchéribé, existe un réseau de failles responsables du changement vigoureux du cours du Zou. Corrélativement, la tectonique de faille s'est accompagnée d'un dynamométamorphisme produisant des mylonites. Quand on sait que les zones de broyages issues d'un dynamométamorphisme constituent des "poches d'eau" et que le matériel libéré (mylonites) se prête bien à l'altération, on est tenté d'établir un lien avec l'existence de la forêt d'Atchéribé qui contraste avec la végétation de savane environnante. En effet, cette zone de failles est l'une des rares zones habitées du socle cristallin.

La moitié sud de la région est le domaine des formations sédimentaires formant les deux plateaux d'Abomey et de Zagnanado. On distingue les formations gréseuses du Crétacé Supérieur ou Maestrichtien et les formations argilo-sableuses de la fin du Tertiaire ou Continental Terminal.

Très répandues dans les plateaux, les formations argilo-sableuses du Continental Terminal ou "terre de barre" ont des propriétés physiques et chimiques d'un intérêt certain. En effet, grâce à sa composition argileuse, la terre de barre a un pouvoir de rétention plus élevé que les grès du Maestrichtien. Elle constitue un meilleur réservoir d'eau pour les plantes, en particulier pour le palmier à huile assez

exigeant. Quand on connaît l'importance qu'a eu le palmier à huile dans l'économie rurale et le rôle de fixation qu'il a joué en favorisant la création de l'espace habité ou terroir, on comprend que la terre de barre soit une zone de forte attraction. Grâce à ses proportions d'argile et de sable, la terre de barre offre à la fois des sols ayant un meilleur complexe absorbant et assurant un assez bon drainage. La carte des formations géologiques et de l'implantation humaine montre que les groupements humains de grande taille sont presque exclusivement localisés sur le Continental Terminal. La relation semble évidente. Pour conclure, il s'avère que les habitants ressentent le Continental Terminal comme une formation géologique de premier ordre.

A cause de la dominante sableuse dans leur composition granulométrique, les grès du Maestrichtien ont une porosité élevée. Il en résulte une capacité de rétention faible et un drainage excessif peu favorables à la végétation et à la qualité agronomique des sols issus d'un tel matériau. D'autre part, l'abondance de l'élément quartzique lié au sable et la nature kaolinique d'une argile en proportion moindre, offrent à la végétation et aux plantes cultivées peu d'éléments nutritifs.

De plus, les grès sont traversés par des niveaux de gravillons ferrugineux qui se soudent par endroit pour former des cuirasses. Ces cuirasses accentuent le caractère dur des grès qui, pour cette raison, ne se prêtent pas bien au labour. Si les formations du Crétacé Supérieur n'ont pas d'aussi bonnes dispositions agronomiques comparées avec celles du Continental Terminal, elles jouent un rôle important par leurs situations topographiques. En effet, partout où elles se trouvent, elles opposent une plus grande résistance à l'érosion (recul des versants) grâce à leurs niveaux cuirassés. Fait important, elles se situent toujours en position favorable par rapport au Continental Terminal (Fig. 1). En conclusion, la zone fragile du Continental Terminal mais plus propice à l'occupation de l'espace par l'homme, est largement préservée grâce à la résistance de son substratum du Crétacé Supérieur à l'érosion latérale.

Dans les plateaux sédimentaires, les accidents tectoniques contribuent également à créer de bons sites. La carte géologique montre l'existence d'une faille dite "faille de Séhoué" qui longe le rebord oriental du plateau de Zagnanado. D'une façon générale, les sources apparaissent sur les plateaux au contact du grès et du socle granito-gneissique sous-jacent. De ce fait, on en trouve sur les deux plateaux

d'Abomey et de Zagnanado. Mais c'est surtout sur le rebord est du plateau de Zagnanado que l'on compte le plus grand nombre de sources de la région, exactement sur la ligne de la faille dite de Séhouè. Un recensement (probablement le plus complet) réalisé par PROKOPEIKO fait apparaître presque une source par village dans cette partie est du plateau de Zagnanado. Parfois, il y en a plusieurs. Par exemple, le village d'Agonlin compte trois sources et le village de Missionou six dont une a un débit de 220 litres par minute. En tout cas, l'alignement des sources et des villages le long de la ligne de faille, n'est pas fortuit. En dehors de la zone située autour de Cové au centre du plateau de Zagnanado, c'est sur le rebord oriental que sont localisés les groupements humains de grande taille.

Au terme de l'aperçu sur les caractéristiques géologiques de la région, apparaît une différenciation de l'espace à laquelle correspond largement la disparité de l'espace humanisé. Mais il faut y voir également le rôle joué par l'histoire.

### C. LE ROLE DE L'HISTOIRE

Les souverains qui régnèrent sur le royaume d'Abomey des débuts du 16ème à la fin du 19ème siècle, eurent à leur actif des expéditions militaires et des actions d'organisation administrative et économique dans le but d'agrandir le royaume et de consolider sa puissance. Il en résulta un mouvement de peuplement de la région mais aussi un certain dépeuplement dont la conséquence géographique est la modification de la forme de peuplement. Car si à la faveur du développement de l'agriculture l'on créa des groupements humains, les chemins de la guerre créèrent à leur tour des zones névralgiques qui connurent pendant longtemps de simples passages de populations et non une implantation humaine définitive.

De vieux foyers de peuplement remontant au 13ème siècle existaient dans la région avant la fondation du royaume d'Abomey au début du 16ème siècle. Sur le plateau d'Abomey, la grande famille des Guédévi (des Fons) peuplait déjà presque tous les villages environnant l'actuelle ville d'Abomey, tels Zado, Sinhoué, Tindji, Mougnon, Za, etc ... Sur le plateau de Zagnanado existait à ce moment-là un royaume, celui des Ouémènou (les gens de l'Ouémè) venus de Ouémè-Djigbé dans la basse vallée de l'Ouémè. Dans la moitié nord (sur le socle cristallin) il y avait également une présence humaine puisque l'on y a trouvé des ossements humains, des poteries et d'autres ustensiles de cuisine. Il est

permis de supposer que cette moitié nord était moins habitée compte tenu des conditions de sols peu favorables. La création du royaume d'Abomey vers 1610 devait modifier la carte du peuplement de la région par un mouvement de dépeuplement.

La volonté des Alladanou (les princes fondateurs d'Abomey venus d'Allada) de soumettre les populations autochtones entraîne trois conséquences notables : la mise à sac de villages tels que Tindji et Mougnon, le départ de populations vers le Nord de la région en pays Mahi, le franchissement du Zou à l'est par des gens du plateau d'Abomey cherchant refuge sur le plateau de Zagnanado. Cependant, il ne serait pas exact de parler de dépeuplement à propos du plateau d'Abomey puisque les rois y ont créé des villages, installé des colonies de peuplement et que finalement le royaume y a prospéré. Tout au plus, peut-on parler de diminution (au début) et surtout d'une redistribution des populations. Le dépeuplement concerne typiquement la zone de pénéplaine et le plateau de Zagnanado. La zone de pénéplaine au début était l'arrière pays du royaume, qu'il fallait franchir avant d'atteindre plus au nord le pays Mahi convoité et souvent attaqué par les troupes guerrières d'Abomey. Le mouvement de fuite en avant devait dépeupler cette pénéplaine. Le plateau de Zagnanado lui, était d'autant plus la cible des rois d'Abomey que le royaume des Ouémènou, dont l'existence était incompatible avec le désir d'hégémonie des souverains d'Abomey y était installé. Sa situation géographique le rendait encore plus vulnérable car il était plus proche que le royaume Mahi du nord et se trouvait sur le chemin conduisant aux royaumes Yoruba plus à l'est, autres objectifs en bonne place dans le plan de conquête. Des villages-refuges se créèrent dans les forêts environnant le plateau de Zagnanado. Une importante émigration déplaça des populations vers le nord en pays Mahi où les collines granitiques constituaient des refuges encore plus efficaces.

Un mouvement de peuplement s'affirme au 19ème siècle et au début du 20ème siècle à la faveur de certains faits historiques. Ceux-ci étaient remarquables sous le règne du roi GHEZO (1818-1858). Le souverain, en remplaçant le commerce des esclaves par celui de l'huile de palme, encouragea la création de colonies de peuplement chargées de la culture du palmier à huile et d'autres plantes vivrières. A la fin du 19ème siècle, l'événement important fut la capitulation de l'armée du roi BEHANZIN devant les troupes françaises (25 janvier 1894). Ce fut pratiquement la fin du royaume d'Abomey et donc de son influence sur la

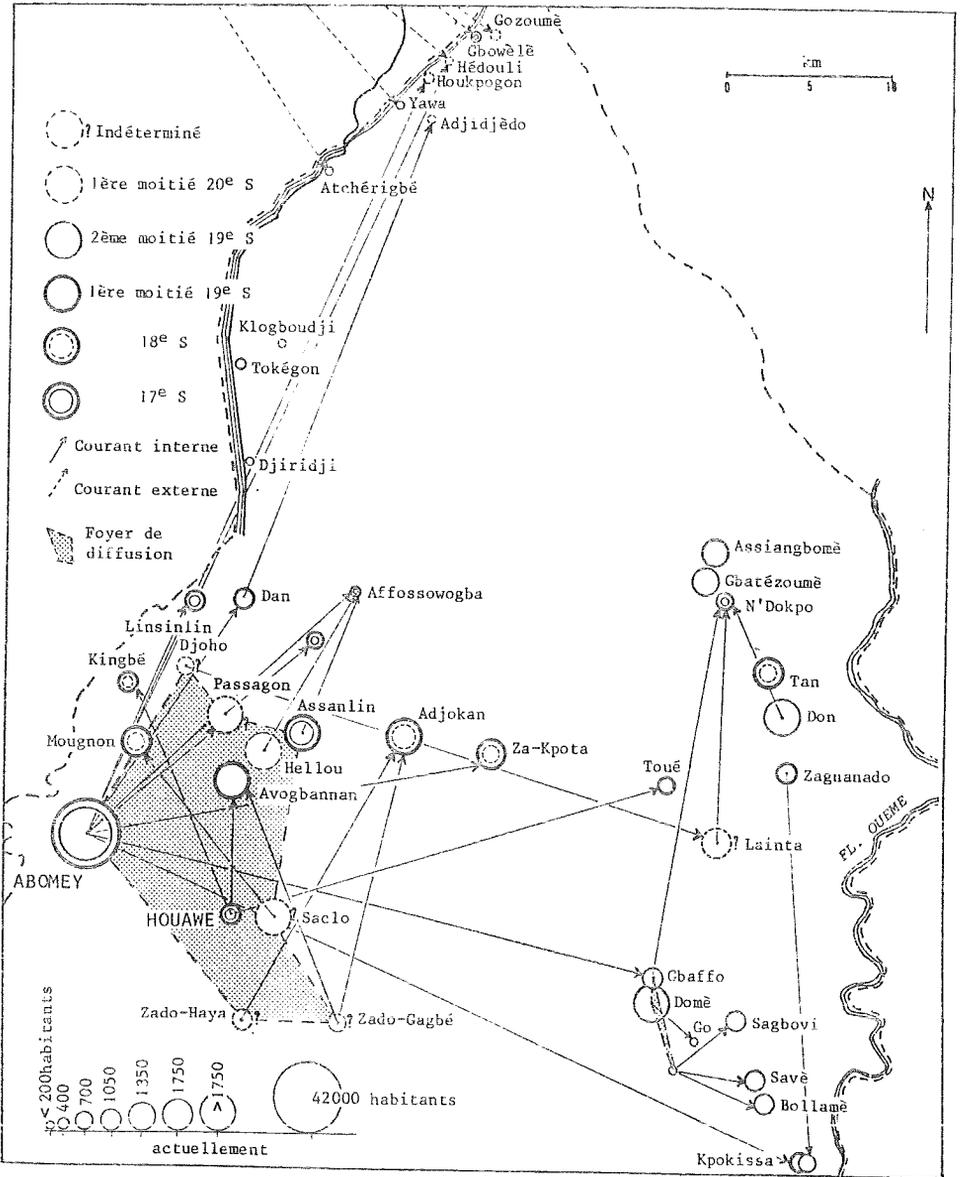


Fig. 2 : Les courants de peuplement dans le Zou méridional.

distribution de la population dans l'espace régional. A partir de ce moment, apparut une donnée objective de pacification de la région qui joua en faveur du peuplement. A ce point de vue, il est intéressant de faire remarquer que de nombreuses installations humaines dans les villages du rebord oriental du plateau d'Abomey et ceux du plateau de Zagnanado remontent à une période de peu postérieure à 1894. Le peuplement devint un fait interne à la région. Les hommes se répartissent suivant des aspirations personnelles. Les sites de refuge cèdent la place aux sites favorables à la seule exploitation de la terre. Le renouvellement du lieu d'habitation obéit uniquement au cycle itinérant de culture. Un autre mode de peuplement imprime alors sa marque sur la région en tenant compte de facteurs nouveaux de fixation comme la voie ferrée construite en 1930 et dont le rôle de peuplement se remarque bien dans la pénéplaine restée jusqu'alors sans attraction naturelle pour les hommes. Dans cette pénéplaine existent uniquement de petits "détachements" d'hommes, preuve que le milieu naturel offre peu d'intérêt, d'autant plus que le poids démographique dans l'arrière pays des plateaux, se fait sentir de plus en plus. Le fait que la presque totalité de ces petits groupements humains s'alignent le long de la voie ferrée montre que la voie de communication a été le premier motif de l'installation dans la pénéplaine.

## II - L'OCCUPATION DE L'ESPACE

L'occupation de l'espace est le résultat du mode de peuplement qu'a connu la région. Les densités humaines, la forme des groupements humains, l'occupation agricole de l'espace en sont les différents aspects.

### A. LES DENSITES HUMAINES

Le calcul des densités humaines est effectué à partir d'une carte par points, les points représentant tout groupement humain, hameau, village, centre urbain. Le procédé consiste à délimiter des secteurs ou zones à l'intérieur desquelles la densité des points paraît homogènes. Les cartes utilisées sont les feuilles d'Abomey et de Zagnanado, cartes I.G.N. au 1/200.000. Neuf zones de points homogènes sont identifiées. Leur surface a été calculée au planimètre zone par zone. Disposant de la liste des villages de chacune des zones et de leur chiffre de population respectif, il est possible de connaître la population par zone

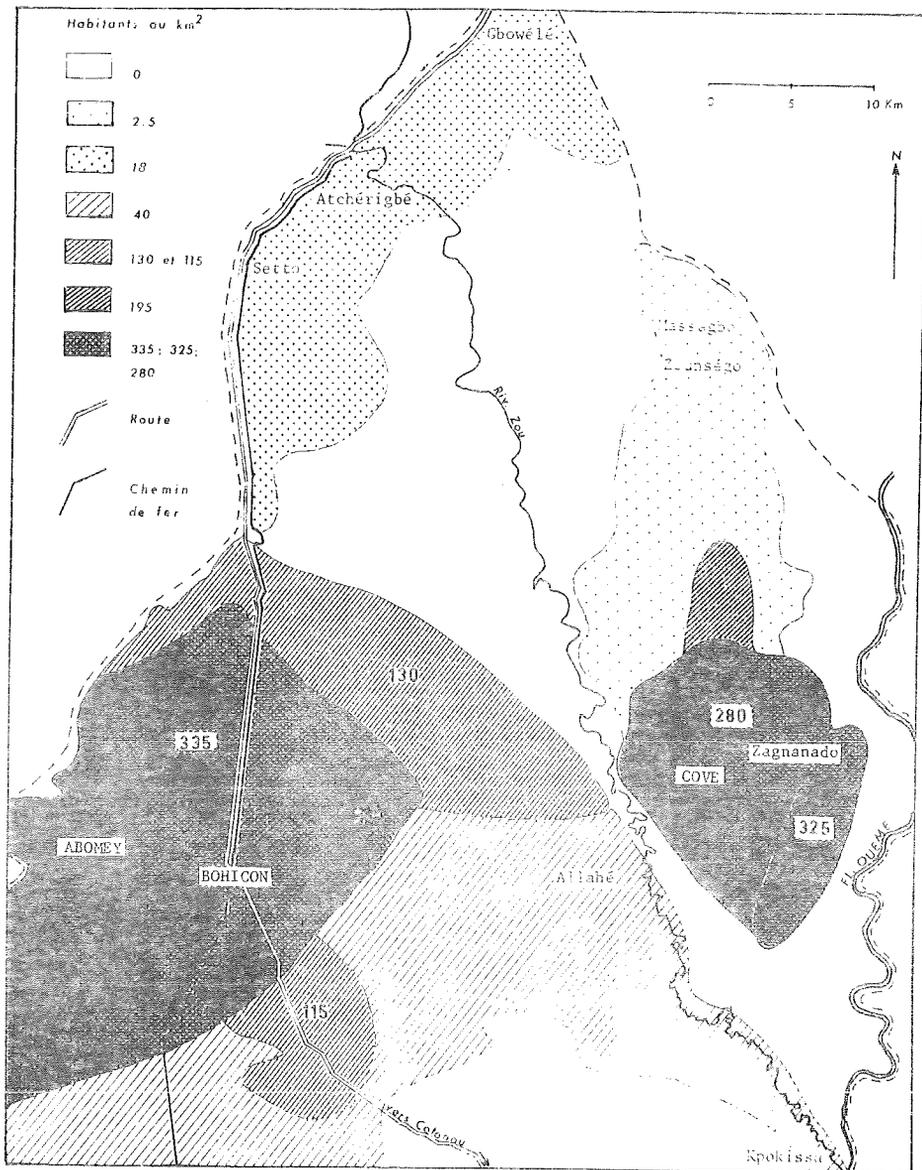


Fig. 3 : Densités humaines du Zou méridional.

et par conséquent la densité humaine par zone également. Certains chiffres de densité sont voisins et permettent un regroupement aboutissant à six classes de densités. Une zone pratiquement vide porte le nombre à sept.

1) La moitié nord correspond à la pénéplaine dont il a été dit qu'elle n'est pas très attractive. Les guerres anciennes l'ont rendue incertaine à l'habitation. Mais l'époque tumultueuse des conflits remontant à la fin du 19ème siècle, il aurait pu se produire un phénomène de colonisation des terres, d'autant plus que dans le Sud immédiat se fait sentir une pression démographique forte. Ceci n'a pas été possible parce que la pénéplaine n'offre pas les conditions nécessaires à l'extension des palmeraies. Dans le Zou méridional en effet, l'habitat se crée en même temps que la palmeraie et progresse avec elle.

Les lieux où se manifeste relativement mieux la présence humaine, sont de colonisation récente remontant à la première moitié du 20ème siècle. Leur occupation a été favorisée par la présence de la route internationale et du chemin de fer, seules voies de passage reliant le Sud et le Nord du Bénin avec un prolongement vers le Niger au-delà des frontières. Le flux de marchandises et d'hommes circulant sur les deux voies de même tracé, a contribué à créer de petites gares : des points de rencontres et finalement de petits marchés. Le fait qu'à ces endroits l'habitat "se serre" contre la route et la voie ferrée en est la preuve.

Cependant, ces voies de communication n'ont pas constitué des facteurs assez puissants pour créer des groupements humains importants. Quant aux groupements existants, ce sont tous de simples hameaux, à la limite de petits villages qui sont plus des "créations individuelles" que de véritables réalisations de groupe. La toponymie est révélatrice à cet égard. En effet, dans la pénéplaine, le long de la route et la voie ferrée, le nom des villages ou hameaux se terminent par le suffixe "gon", la racine du nom correspondant à un nom propre de personne. "Gon" se traduit par "chez" si bien que Tokégon ou Hounkpgon par exemple signifient "chez Hounkpo et chez Toké". On trouve de nombreux exemples de ce genre.

Le reste de la moitié nord est désert, sauf le promontoire du plateau de Zagnanado qui déborde dans la pénéplaine et où sont éparpillées quelques petites fermes et où, de ce fait, la densité humaine est de 2,5 habitants au km<sup>2</sup> seulement. Il n'aurait pas été étonnant que cette

densité eût été inférieure à ce chiffre et même égale à zéro. Le terrain accidenté et jonché de corniches, un sol cuirassé, ne font pas du promontoire un site attractif. Et pourtant !

A notre avis, la raison de la présence humaine en cette partie est de la pénéplaine tient à l'histoire. En effet, il y passe une piste de vieille date parallèle à la voie naturelle du fleuve Ouémé favorable aux migrations dans le passé. Cette piste relie le plateau de Zagnanado et le pays Mahi situé au nord en dehors de la région. Le fait que la piste longe l'Ouémé, axe des anciens flux migratoires, et le fait que la population Fon du plateau de Zagnanado s'apparente aux Mahi sur le plan linguistique, montrent que la piste est une voie traditionnelle de communication entre deux pôles. Il est donc possible que des points d'escale s'y soient créés donnant par la suite les groupements humains tels qu'on peut les voir aujourd'hui.

2) La moitié sud se distingue par ses densités élevées. Trois zones l'emportent nettement. Ce sont : la zone autour d'Abomey-Bohicon, la zone autour de Cové-Zagnanado et celle du rebord oriental du plateau de Zagnanado. Elles sont toutes de vieux foyers de peuplement et aussi des domaines de palmeraies de bonne terre.

Habitée par 335 habitants au km<sup>2</sup> (population rurale et urbaine confondue), la zone autour d'Abomey-Bohicon connaît un véritable entassement humain comparable à celui des palmeraies au nord de la ville de Porto-Novo, dans la région de l'Ouémé au sud-est du Bénin. En plus du facteur -"palmeraie"- commun aux trois zones précédemment citées, la prédominance de la zone d'Abomey-Bohicon s'explique également par l'existence des deux centres urbains les plus importants de la région, Abomey et Bohicon. Il faut y ajouter la part d'influence de la route internationale et du chemin de fer qui est à l'origine de l'essor de la ville de Bohicon.

Les densités autour de Cové-Zagnanado et en bordure orientale du plateau de Zagnanado respectivement égales à 325 et 280 habitants au km<sup>2</sup>, évoquent également un entassement humain. Ici, le fait s'explique par l'exiguïté de l'espace favorable à l'habitat.

Partout ailleurs, les densités restent élevées, dépassant 100 habitants au km<sup>2</sup>, sauf dans l'extrême sud du plateau d'Abomey où on compte environ 40 habitants au km<sup>2</sup>; ce dernier se trouve dans le prolongement de zones de très fortes densités et a connu une colonisation moins ancienne : de plus, cette partie a un site moins favo-

nable. Les palmeraies y sont beaucoup moins étendues et très aérées. La relation permanente existant entre palmeraie et population dans le Zou méridional implique que les agglomérations humaines y soient elles aussi moins aérées. C'est cette relation qu'il faut percevoir pour décrire le paysage rural.

## B. LE PAYSAGE RURAL

Deux traits fondamentaux caractérisent le paysage rural : l'habitat dans sa forme et sa répartition et le paysage agricole.

### *1) Les formes de l'habitat et leur répartition.*

L'habitat peut être défini comme étant le rapport résidentiel qu'établissent des groupes d'hommes avec l'espace. Pour apprécier ce rapport, on tient compte du site, du nombre d'habitants ou d'habitations, qui sont suivent le cas des composantes plus ou moins importantes dans l'élaboration de l'habitat. Dans le Zou méridional, en raison de son uniformité, le site en tant que simple assiette topographique, ne caractérise pas l'habitat. C'est plutôt le nombre d'habitants qui commande la différenciation des formes de l'habitat ou types d'agglomération.

On compte environ 294 villages dans le Zou méridional. En les répartissant sur un diagramme de dispersion suivant le chiffre de population, on aboutit à une classification en types de villages.

Il apparaît que 56,8% des villages ont entre 401 et 1050 habitants, dont 27,55% entre 401 et 700 et 29,27% entre 701 et 1050. Ces chiffres montrent que dans le Zou méridional, l'habitat est formé de villages de tailles importantes.

Il existe aussi des villages peuplés de plus de 1050 habitants dans une proportion de 33%. Ceci confirme le caractère important des groupements humains et permet d'affirmer en plus, que l'habitat est constitué fréquemment de gros villages. Certains atteignent même le niveau de 4000 habitants formant la catégorie des villages-nébuleuses. Ils ne sont dépassés en nombre d'habitants que par les trois centres urbains de la région. Les deux premiers, Abomey et Bohicon, ont respectivement 42.000 et 18.000 habitants. Cové, le troisième, plus petit, compte 7.000 habitants.

On trouve malgré tout des groupements humains de tailles relativement modestes et parfois même "dérisoires", des hameaux en somme.

Comptant moins de 400 habitants, ils représentent 10% de l'ensemble. Les recensements regroupent souvent les toutes petites unités si bien que chaque lieu habité n'apparaît pas toujours dans son entité.

L'habitat se répartit dans l'espace en suivant une règle générale selon laquelle, primo, les petits villages et hameaux occupent un espace donné et parfaitement distinct, secundo, les villages moyens et gros villages occupent une autre zone, sans qu'il y ait à l'intérieur de celle-ci regroupement de villages moyens d'un côté et de gros villages de l'autre : en effet ces deux types s'entremêlent aisément.

Une fois encore, la moitié septentrionale, domaine des hameaux et petits villages à cause de ses densités humaines faibles, contraste avec la moitié méridionale, domaine des villages de grandes tailles.

Le fait que, dans la moitié méridionale, soient associés villages-nebuleuses, gros villages et villages moyens, généralement très rapprochés, formant parfois une parfaite série croissante ou décroissante de tailles, suggère qu'il s'est produit au sein de l'habitat un phénomène de dédoublement des gros villages vers les villages moyens. C'est ce que tend à prouver la composition de certains noms de village dans les zones de fortes et très fortes densités notamment. Ce sont des noms composés formés de deux termes dont l'un, le premier, revient toujours, rappelant ainsi le village-origine. Voici un exemple de villages situés au sud de la ville de Bohicon : Kana-Gbangnomè, Kana-Agouna, Kana-Gbamè, Kana-Malè, Kana-Kpota.

## 2. Le paysage agricole.

Pour décrire le paysage agricole, il convient de le faire d'abord au niveau de la région et ensuite au niveau du finage.

### a) L'utilisation du sol au niveau de la région

L'opposition entre les sols sur terre de barre et les autres sols fait apparaître en gros deux paysages agricoles : d'un côté les palméraires des terres de barre et de l'autre le paysage des autres cultures.

Outre le palmier à huile, la terre de barre porte presque toutes les autres cultures pratiquées dans la région. C'est la cause mais en même temps la conséquence de la charge de population importante que connaît la terre de barre. Partout ailleurs, toutes les autres cultures se pratiquent indifféremment, plus ou moins intensément suivant les conditions pédologiques et topographiques particulières. Ainsi par exemple, les sols sur grès sont moyennement cultivés et sont abandonnés

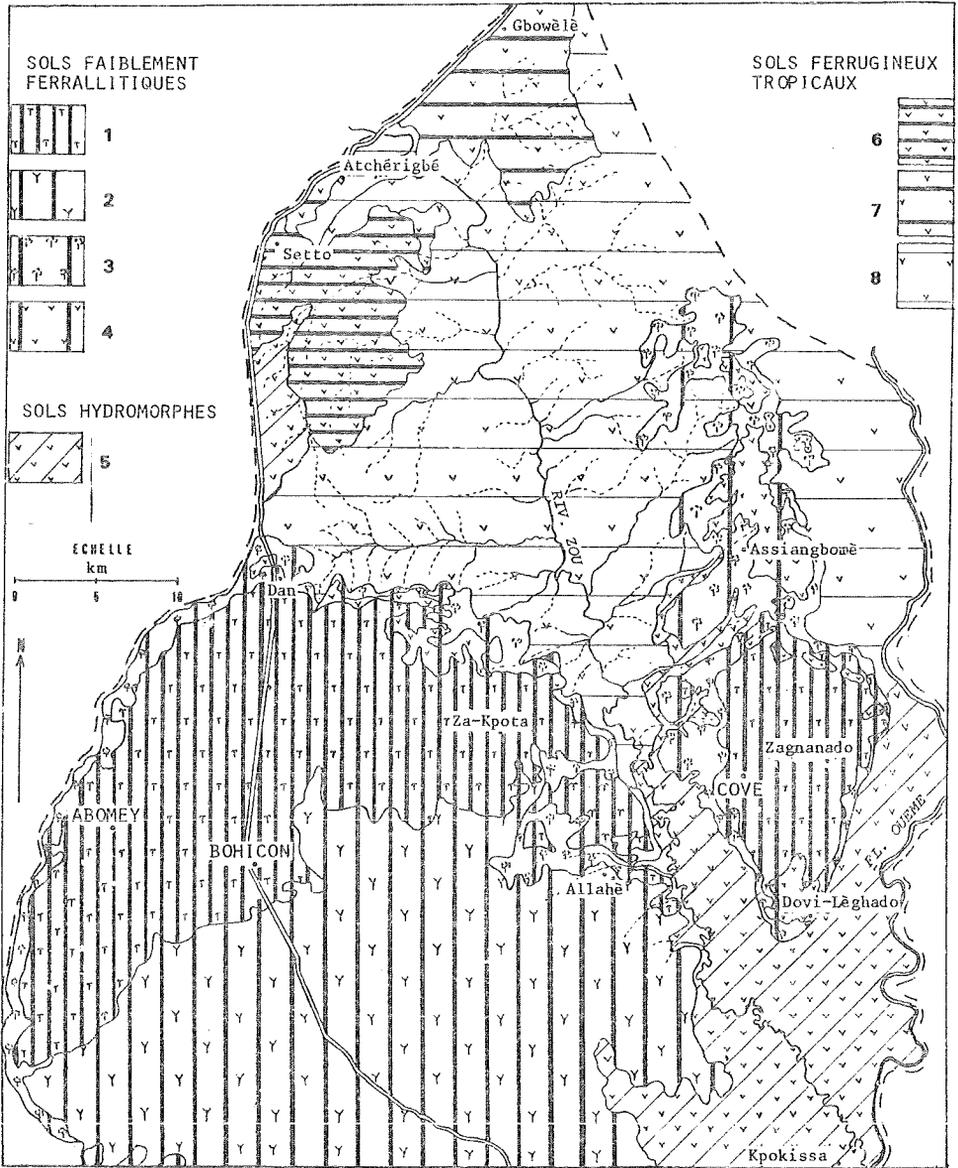


Fig. 4 : Sol, végétation et degré d'occupation agricole.  
(d'après B. VOLKOFF, 1970).

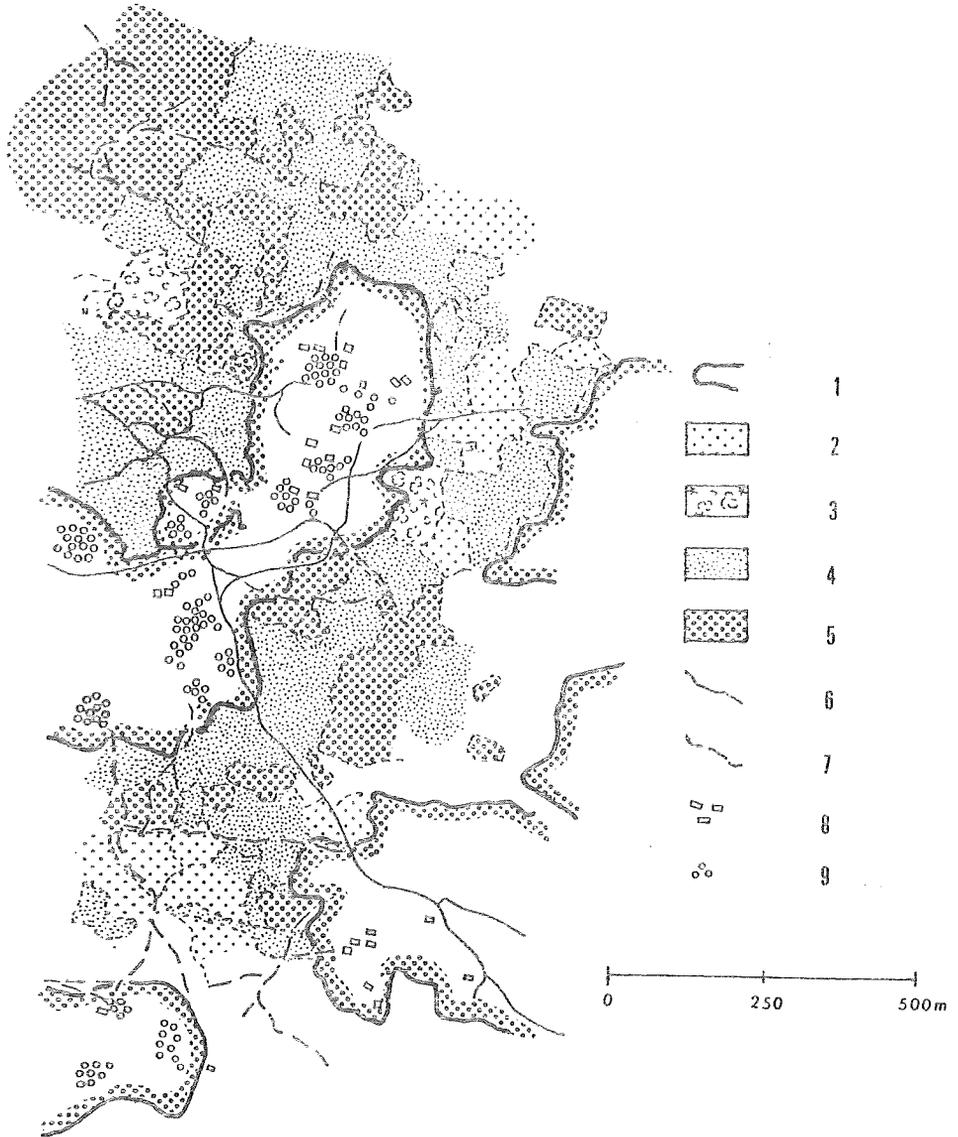


Fig. 5 : Un exemple de finage.

(Croquis dessiné d'après photo aérienne I.G.N. - A.O.F. Mission 052-100, 1958, n° 003-004, échelle 1/10.000, date de prise de vue 17.1.58).

Situation : entre Abomey et Bohicon, au bord de la grand-route, village de Djimé, probablement.

1. Limite de la première zone de palmeraie entourant le village;
2. Parcelle de friche ou de jachère;
3. Réserve de forêt;
4. Parcelle récoltée, portant une faible densité de palmiers;
5. Parcelle de forte densité de palmiers;
6. Sentier principal;
7. Sentier secondaire;
8. Maison en dur, recouverte de tôle;
9. Maison en terre battue, recouverte de paille.

## b) Le finage

Grâce à des photographies aériennes au 1/10.000e prises entre Abomey et Bohicon (il s'agit probablement du village Djimè), on peut observer un finage en zone de palmeraie très cultivée.

Deux zones de culture apparaissent clairement dans le finage. La première enserre l'habitat, se confond à lui, épouse sa géométrie. La densité assez élevée de palmiers en particulier vers la périphérie en fait une bonne aire de palmeraie piquetée d'arbres différents, reliques d'une végétation primaire depuis longtemps effacée. Les palmeraies formeraient une couche continue s'il n'y avait pas des plages de terre nue, sortes de "trous d'aération" identifiées au stéréoscope sur les photographies aériennes; nul doute qu'il s'agit de parcelles réservées aux cultures vivrières parmi lesquelles les "champs de cases" bien connus, ainsi nommés à cause de leur position par rapport à l'habitat. La disposition désordonnée de ces plages de terre nue crée une irrégularité de forme relevée par la différence de hauteur des palmiers, preuve d'une action de renouvellement du palmier.

La deuxième zone est le domaine des cultures proprement dit. C'est un espace grossièrement circulaire, vaste d'un côté et étroit de l'autre, qui s'étend jusqu'au prochain finage. Elle est entièrement vouée à la culture et ne comporte qu'une ou deux réserves de forêt habituellement utilisées comme sanctuaires. Deux sortes de parcelles composent cette deuxième zone : les parcelles en friche ou en jachère et les parcelles en exploitation.

- les parcelles de culture en friche ou en jachère sont peu nombreuses, ce qui montre que la pratique de la jachère est peu suivie.

- les parcelles de culture en exploitation se répartissent en parcelles à palmiers et en parcelles sans palmiers. Sur les premières, les palmiers sont espacés et ceci suggère qu'il se pratique là des cultures sous palmeraie. Ces cultures sont toujours possibles quand l'espacement est convenable. Les paysans expliquent que les parcelles à palmiers peuvent êtreensemencées en d'autres cultures lorsque l'espacement entre les palmiers est tel que les extrémités de leurs branches ne se touchent pas. C'est la condition pour qu'un écran ne se forme entre les rayons solaires et les cultures dont certaines sont au ras du sol comme le haricot et l'arachide. Les parcelles sans palmiers sont évidemment celles des autres cultures sans distinction, maïs, manioc, sorgho, haricot, arachide, légumes etc ... Ces plantes se trou-

vent en association, soit en culture pure sur ces parcelles. Les parcelles de culture à palmiers montrent presque toutes un contour distinct, ce qui paraît normal vu la fixité des palmiers. Quant aux parcelles sans palmiers, leurs limites n'existent pas toujours ou sont parfois fantaisistes quand elles apparaissent; le tout donne une impression de confusion. Comme pour rester dans le ton, la superficie des parcelles est très inégale. Mais d'une façon générale, elles sont de petite taille ou de taille moyenne.

Parfois, une troisième zone de culture fait suite à la deuxième. Il s'agit d'un nouveau front de colonisation qui s'ouvre quand la terre ne fait pas défaut. Il va de soi que cette situation se réalise moins dans la palmeraie.

En définitive, le finage est composite et offre l'image d'un parcellaire assez disparate, réalisé sans ordre rigoureux.

### III - LA VIE REGIONALE

La vie régionale s'organise autour de deux activités principales : l'agriculture et le commerce qui animent une économie d'échange de plus en plus intense.

#### A. LA PLACE DE L'AGRICULTURE

Quelques-uns des traits de l'agriculture permettent de définir sa place.

- En utilisant plus de 80% de la population, l'agriculture passe pour la première activité économique. D'abord activité masculine, l'agriculture n'est pas moins une activité féminine. D'après les statistiques du Bureau Régional d'Abomey, le secteur primaire utilise 85,2% d'hommes et 27,9% de femmes par rapport aux autres secteurs d'activité, secondaire et tertiaire. Le faible pourcentage de femmes ne correspond pas exactement à la réalité car souvent les femmes font double emploi en assurant la commercialisation de leur production, ce qui fait qu'on les range, plus nombreuses, dans le secteur tertiaire (commerce) avec 69,5%.

- La taille des exploitations agricoles.

"Une exploitation agricole se compose de toute terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, et qui, considérée

comme une entité économique est exploitée par une personne seule ou accompagnée d'autres personnes indépendamment du titre de possession du mode juridique, de la taille ou de l'emplacement." (Définition de la FAO : Food and Agriculture Organisation). A partir de cent cinquante exploitations -échantillons de trente villages (cinq exploitations par village)- on a fait une tentative de classification des exploitations selon la superficie moyenne par village. On remarque que les superficies sont comprises entre 50 et 290 ares; une sous-estimation ne pourrait être exagérée compte tenu du morcellement des terres que connaît la région. On peut donc dire que ce ne sont pas de grandes exploitations auxquelles on a affaire. D'ailleurs, c'est un signe de voir que la classe qui pourrait être considérée comme celle des "grandes exploitations" (190 - 290 ares) ne représente que 13%. La grande majorité des exploitations appartient aux classes de 50-120 ares et 120-190 ares. Cependant, on ne peut sous-estimer l'importance de la classe de 50-80 ares qui, malgré tout, regroupe 20% des exploitations; ceci tend à soutenir que d'une façon générale, les exploitations sont de petite taille, à la rigueur de taille moyenne. Quand on sait que le poids démographique pèse sur les terres les plus cultivées, on peut en déduire que le morcellement des terres s'est amplifié et que les petites exploitations sont les plus nombreuses.

La répartition géographique qui n'a pu être connue que pour les plateaux où vit la quasi-totalité de la population du Zou méridional, montre que les exploitations véritablement petites (50-80; 80-120 ares) sont localisées dans la zone de très forte densité autour d'Abomey - Bohicon dans un rayon de 10 kilomètres environ. Il faut aller vers la périphérie du plateau pour trouver les exploitations relativement grandes (190 - 290 ares). Sur le plateau de Zagnanado, il n'y a pas cette même disparité et les classes de 80 - 120 ares, 120 - 190 ares constituent une dominante. Ici la densité humaine toujours très forte mais un peu moins élevée que dans le cas précédent, une plus grande disponibilité en terre, ont été susceptibles de créer les conditions d'une plus grande extension des exploitations. Il faut rappeler que sur le plateau de Zagnanado, l'habitat est typiquement groupé; on peut penser que de ce fait il se dégage plus d'espace pour les aires de cultures et donc pour les exploitations. Si, comme cela paraît être le cas, la taille des exploitations varie en fonction de la densité humaine et de la disponibilité en terre, les exploitations seraient de taille relativement impor-

tante dans la moitié septentrionale de la région à densité humaine faible (pénéplaine).

- D'après le critère de superficie occupée, il existe deux grandes catégories de cultures. La première regroupe le palmier à huile, l'arachide et le maïs auxquels sont consacrés plus de 65% de la superficie de l'exploitation. Il faut voir dans ce pourcentage élevé l'intérêt que l'agriculteur du Zou méridional accorde aux deux grandes cultures oléagineuses de rente (le palmier à huile et l'arachide) et au maïs, produit de grande consommation. La deuxième catégorie comporte le manioc, le haricot, le sorgho et l'igname qui occupent le reste de l'exploitation; tous sont à la fois produits de vente et de consommation.

Cette distinction en deux catégories de cultures, se retrouve au niveau de la superficie moyenne des parcelles semées en culture pure ou en culture associée. Il est plus exact de raisonner à partir des parcelles de cultures pures; car en association, on ne peut pas toujours dire laquelle des cultures est dominante et qu'il faut reconnaître avant l'autre ou les autres. D'après l'enquête agricole effectuée en 1976 par le M.D.R.A.C. (Ministère de Développement Rural et de l'Action Coopérative), en culture pure, les parcelles cultivées en palmier à huile, arachide et maïs sont, dans le même ordre d'importance, les plus étendues.

- Il convient, en étudiant l'agriculture d'une région, de voir s'il existe des zones qui se distinguent chacune par une culture propre. Dans ce but un essai de typologie a été fait au niveau des villages - échantillons en les regroupant suivant les pourcentages de superficie consacrée aux six grandes cultures, le maïs, le haricot, l'arachide, le palmier à huile, le sorgho et le manioc. Trois remarques se dégagent de cette typologie :

- . les trente villages se répartissent en six types;
- . aucun groupe de villages ne se distingue par une culture propre, et il y a toujours deux ou trois cultures qui dominent. Parfois toutes les cultures sont pratiquées dans les mêmes proportions. On a affaire à une agriculture de polyculture;
- . les villages ne se répartissent pas dans l'espace de façon à isoler des zones distinctes où un type de villages l'emporte nettement. Tout ce que l'on observe est une certaine différence entre l'ouest et l'est où le maïs et le manioc sont beaucoup plus représentés par

suite des conditions de sols un peu plus favorables (sols moins épuisés et amorce de l'utilisation de certains sols hydromorphes plus fertiles). Cette différence se retrouve au niveau des cours des produits agricoles qui sont moins élevés sur les marchés de la partie est (plateau de Zagnanado) que sur les marchés de la partie ouest (plateau d'Abomey). Une autre conséquence est qu'un transfert de produits agricoles se fait de l'est vers l'ouest où se trouvent de gros marchés comme ceux d'Abomey et de Bohicon.

Les marchés jouent un grand rôle dans l'espace économique régional. Ils sont les noyaux d'un réseau d'échanges commerciaux.

## B. L'ECONOMIE D'ECHANGE

Traditionnellement, elle s'appuie uniquement sur les produits ruraux, essentiellement agricoles, et se pratique sur les places de marchés. Ceux-ci différaient peu jadis les uns des autres car ils offraient tous les mêmes produits. Mais l'ouverture des régions aux influences extérieures et le rôle grandissant de la monnaie ont donné la prédominance à certains. Désormais, on échange des produits divers qui pénètrent sur les marchés selon que la position géographique et la densité humaine sont favorables ou non. C'est ainsi que s'explique l'importance économique prise par certains marchés et avec eux les localités qui les abritent. C'est en définissant ces types de localités en fonction de leur impact économique qu'on apprécie le degré d'évolution de l'économie d'échange.

### *1) Marchés et Centres d'activités économiques.*

C'est à partir des différents types d'impôts payés et des catégories d'imposition que va être mesurée la participation des localités à la vie économique régionale. On pourra ainsi identifier les "centres d'activités économiques" et ensuite étudier leur répartition géographique.

#### a) Identification des centres d'activités économiques

Toute activité économique en dehors de l'exploitation agricole est soumise à une imposition fiscale. Mais il ne suffit pas qu'une activité soit d'apparence économique pour être imposée. Il faut encore que le capital investi l'élève au rang des "activités imposables". Essentiellement, quatre types d'impôts sont perçus dans la région : la patente, le FB (Foncier Bâti), le FNB (Foncier Non Bâti) et le BIC (Bénéfice Industriel et Commercial).

La patente est l'impôt perçu sur une activité économique appartenant généralement au commerce de détail ou petit commerce, à l'artisanat au sens large. Le FB est l'impôt versé pour une maison mise en location. Le FNB est l'impôt versé pour un terrain en attente de porter une habitation. Le foncier non bâti est surtout perçu dans les villes où l'on vend ou achète des terrains pour la construction d'habitations. Le fisc est très attentif à la perception du F.B. C'est par son canal qu'on découvre les activités imposables à la patente. Un exemple : dans une concession ou maison, l'équipe de recensement fiscal cherche à fixer le taux du FB; en même temps elle compte les résidents, locataires ou non, qui y pratiquent un métier; il peut s'agir de tailleurs, de couturières, de menuisiers, d'exploitants de moulins à maïs, etc... ou encore de revendeurs de tout genre. C'est ainsi que sont recensées toutes les activités économiques d'une localité, imposables à la patente. Le marché du village ou de la ville est bien souvent le lieu privilégié où sont recensées les activités économiques. C'est là que le Service des Impôts distribue le plus grand nombre de "papiers de patente" dans les villages. Marchands, artisans-vendeurs, tout y est "au grand jour". Dans une localité, plus il y a d'activités économiques, plus le marché est important et plus "l'apport fiscal de cette localité est grand. Il faut insister sur le fait que c'est la contribution des marchés qui fait grossir considérablement la masse d'argent perçue par la patente. Ces détails sont nécessaires pour montrer que sur le critère des patentes payées dans une année, on peut classer et définir économiquement les localités. Dans le Zou méridional, quarante-deux villages sont recensés en 1977 par le Service des Impôts. Nous procédons à leur classification en rapprochant la moyenne et l'écart-type de la série statistique formée par les différents taux de patentes versées par les villages. Les villes ne sont que trois et n'entrent pas dans cette classification. Suivant la méthode de classifications en cinq classes, on a pu dégager ici quatre classes de villages.

moins de	$(m - 1\frac{1}{2} s)$	
$(m - 1\frac{1}{2} s)$ à $(m - 1/2 s)$		< 11.923,7 = classe 2
$(m - 1/2 s)$ à $(m + 1/2 s)$		11.923,7 à 36.171,9 = classe 3
$(m + 1/2 s)$ à $(m + 1\frac{1}{2} s)$		36.171,9 à 60.420,1 = classe 4
plus de	$(m + 1\frac{1}{2} s)$	> 60.420,1 = classe 5

où  $m$  = moyenne = 24.047,8 francs CFA

$s$  = écart-type = 24.248,2 francs CFA

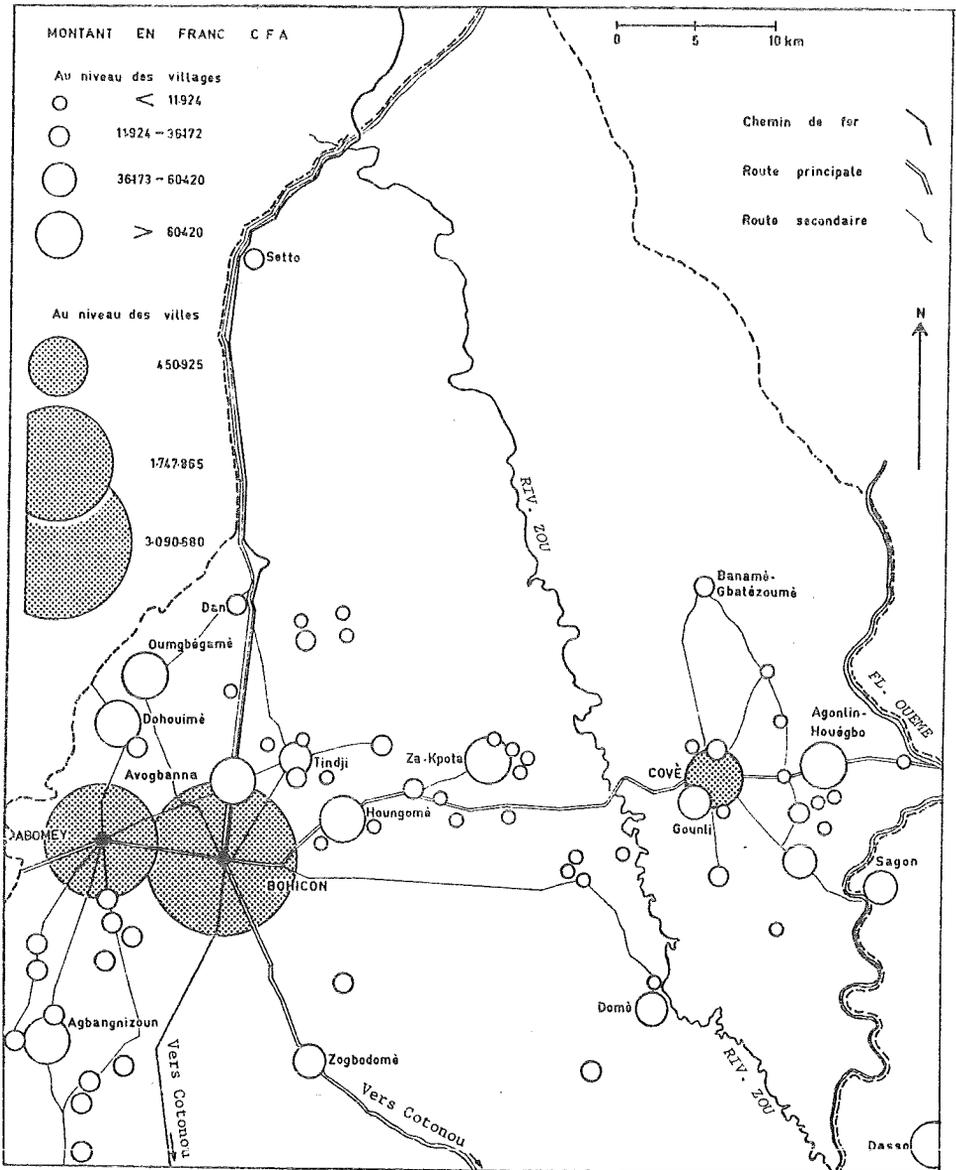


Fig. 6 : Poids économique des localités suivant le montant des patentes payées (1977).

Nous estimons que pour la classe 2 et la classe 3, il n'y a pas lieu de parler d'un quelconque centre économique; on en est loin car les villages faisant partie de cette classe ont un marché très peu étendu ayant une zone d'influence qui se limite au village; les activités "économiques" se réduisent à l'exploitation de quelques moulins à maïs, sans impact économique réel. Une exception toutefois, le village de Tindji appartient à cette classe 3 tout en ayant une certaine importance économique due au fait qu'un autre type d'impôt supérieur, le BIC y est perçu. Les seuls villages qu'on peut retenir à la rigueur sont ceux de la classe 5. Là aussi, il serait exagéré de parler de centre économiques. On dirait plutôt que ce sont des "villages à marché important" car c'est véritablement leur marché qui absorbe la grande part des patentes distribuées suivies de la perception des droits. Il s'agit des villages, Avogbanna, Agbangnizoum, Agonlin-Houégbo, Dohouimè et aussi de Dasso, déjà situé en dehors de la région, mais remarquable par le fait qu'il polarise les villages situés à l'embouchure du Zou et de l'Ouémé.

Sans commune mesure avec "les villages à marché important", on distingue trois localités dont le montant des patentes payées est nettement élevé. Il s'agit de Bohicon, Abomey et Covè qui versent à eux seuls 79,02% de l'argent perçu au compte des patentes. Eux seuls méritent donc le nom de centre d'activité économique. Mais une grande disparité existe entre eux. Les 79,02% sont répartis de la façon suivante :

Bohicon = 46,18%

Abomey = 26,11%

Covè = 6,73%

En fait ces trois centres approvisionnent presque entièrement les comptes du FB et du FNB et surtout du BIC.

b) Répartition des "villages à marché important" et des centres d'activités économiques

Tel que le montre la carte, une nette disparité existe entre la moitié septentrionale qualifiable de "zone morte" et la moitié méridionale qu'on peut appeler "zone vivante". Il n'apparaît dans la zone morte qu'une seule localité à caractère économique appartenant de surcroît à la classe 2 des patentes. La réalité est que le village de Setto a versé en 1977 12,960 francs de patentes. Quand on sait que généralement les villages de la classe 2 se remarquent plus par l'exploitation de moulins à maïs que par autre chose et que par moulin le Service des Impôts per-

goit 3,240 F, on peut estimer que l'activité économique a Setto est animée par quatre moulins à maïs. A l'opposé de la zone morte, la zone vivante monopolise la totalité de l'activité économique régionale. C'est donc là que se réalise la répartition géographique des villages à marché important et des centres d'activités économiques. Comme en d'autres circonstances, il apparaît là aussi une opposition entre l'ouest et l'est. Parmi les villages à marché important, la grande majorité se trouve sur le plateau d'Abomey, tandis que sur le plateau de Zagnanado, on en compte très peu. Le fait le plus remarquable est la présence des deux plus grands centres économiques sur le plateau d'Abomey. Et sur le plateau de Zagnanado, Covè fait figure de centre économique modeste. Cette disparité à l'avantage de l'ouest s'explique par l'existence d'une masse importante d'hommes; l'ancienneté de l'ouverture au monde extérieur et en même temps une assez bonne liaison par le rail et par la route. Fait encore plus remarquable, c'est la prédominance du centre de Bohicon, qui, de toute évidence, tire avantage de sa position.

L'évolution qui a conduit Bohicon, Abomey et Covè à devenir des centres d'activités économiques, les a amenés en même temps à se transformer en centres urbains à des degrés différents.

## *2) Centres d'activités économiques et centres urbains.*

Les pourcentages de patentes versées ont permis de reconnaître Bohicon, Abomey, Covè comme les véritables centres d'activités économiques devenus des centres urbains en évolution. Les critères d'impôts FB et FNB servent à mieux définir chacune des trois villes.

Il importe de rappeler ici ce que sont les impôts FB (Foncier Bâti) et FNB (Foncier Non Bâti). Le foncier non bâti s'oppose au foncier bâti; il ne se définit donc qu'à partir de ce dernier. Le FB est établi annuellement sur les propriétés bâties telles que maisons, manufactures, usines et en général tous les immeubles construits en maçonnerie, fer ou bois et fixés au sol à *perpétuelle* demeure à l'exception de ceux qui sont expressément exonérés par la loi. Le FNB est perçu sur les propriétés non bâties; il faut entendre par là,

- tous les immeubles construits mais non en matériaux persistants,
- toutes les parcelles nues (sauf les terres de cultures).

Dans un milieu rural tel que le Zou méridional, une localité qui se construit, se développe, pourrait se reconnaître aux taux d'impôts payés au compte du FB, compte tenu des éléments imposés dans cette catégorie.

Il en est de même du FNB qui, en plus, permet de mieux juger de la propension de la localité à s'étendre. En effet, dans la région, le FNB concerne surtout les "parcelles nues" en attente de recevoir une construction. Les parcelles font l'objet d'une spéculation foncière assez forte; cette précision est particulièrement importante quand il s'agit d'une région où la terre est hors du circuit des transactions monétaires; quand, dans une localité, la terre devient l'objet de transactions monétaires, c'est le signe incontestable d'une évolution. C'est le cas, rare il est vrai, des centres économiques que nous allons maintenant comparer.

Par rapport à toute la région, chacune des villes verse les pourcentages suivants :

	Patente	FB	FNB
Abomey	26,11%	60,10%	69,80%
Bohicon	46,18%	32,86%	25,91%
Covè	6,73%	3,54%	2,05%

A part la patente, le FB et le FNB sont fournis presque exclusivement par les centres d'Abomey, Bohicon et Covè. Ceci confirme le caractère urbain exclusif.

- Covè s'affirme difficilement comme un centre urbain. Son poids économique et son "urbanité" sont encore faibles. Il peut être qualifié de "pseudo-centre urbain".

- Les pourcentages élevés de FB et FNB classent Abomey comme une ville résidentielle avec une plus forte propension à s'étendre et un rythme de constructions immobilières plus rapide qu'à Bohicon.

- Le pourcentage élevé de patentes fait de Bohicon une ville à caractère plus économique que résidentiel. On aurait pu s'attendre à ce que le taux FNB de Bohicon soit plus élevé. L'importance de son activité économique donne à penser qu'il s'y produit un phénomène important d'achat de terrains pour la construction. Ce phénomène existe en réalité. Seulement, il se reporte en partie sur Abomey qui, du fait de son caractère résidentiel ancien (administration coloniale), attire à lui une partie de l'investissement de Bohicon. Ceci contribue à maintenir Abomey dans son état de "ville chic". Il ne faut pas omettre de dire que le taux très élevé d'Abomey est dû en partie également à l'apport extérieur

de gens qui viennent de la capitale (Cotonou) pour investir dans l'immobilier. Sur le terrain, on s'aperçoit qu'Abomey s'étend hors de ses limites en direction de Bohicon. Vu le caractère actuel de l'urbanisation, il est prévisible qu'à une échéance relativement brève, les deux villes (séparées de 9 km) ne formeront plus qu'une seule et unique agglomération. Abomey restant la ville résidentielle et Bohicon s'affirmant de plus en plus comme le centre des activités économiques.

Cette affirmation se vérifie en faisant une comparaison au niveau du B.I.C.. L'impôt BIC se définit comme un impôt perçu sur le "Bénéfice Industriel et Commercial". Il rend mieux compte du degré de l'activité et de l'importance économique. Les contribuables rangés dans cette catégorie d'impôts constituent la classe des "entreprises" de niveau élevé. Dans toute la région on en compte cent quinze (quarante et un à Bohicon et quarante à Abomey) en 1975. Le total de leur chiffre d'affaire s'élève à 705.886.763 francs C.F.A. - La répartition se fait comme suit :

Bohicon : 494.649.668; Abomey : 136.412.804; Covè : 20.384.551;  
Tindji : 43.134.752; Zagnanado-Agonlinhouébo : 11.304.888.

La remarque essentielle est la part importante de Bohicon dans les "grosses affaires".

L'activité économique de la ville repose essentiellement sur le commerce. L'exemple de Bohicon le montre.

#### Les activités économiques de la ville : l'exemple de Bohicon.

Le Service des Impôts recense toutes les activités économiques pour l'imposition à la patente. Il les ordonne suivant le mode de classement que nous appelons "la classification à sept catégories". Pour simplifier, disons que la première catégorie regroupe les activités économiques de très grande importance, la seconde catégorie les activités de grande importance. Dans les sixième et septième catégories se retrouvent pêle-mêle les activités de très petite importance. Les troisième, quatrième et cinquième sont les intermédiaires. Une opposition est flagrante, celle entre la première catégorie et la septième catégorie. C'est un caractère fondamental de l'économie urbaine dans le Zou méridional. Si l'on classe par profession les personnes menant une activité économique, on aboutit aux groupes tels que les représente le diagramme de la figure 7.

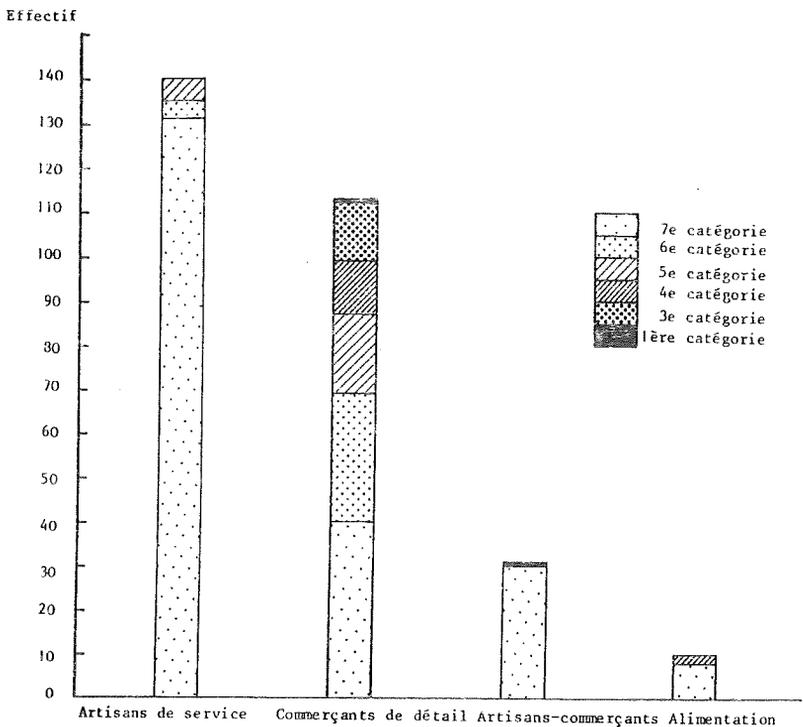


Fig. 7 : Nombre de personnes par groupe professionnel et par catégorie de patente. Bohicon 1977.

Définissons chacun des groupes de profession.

- Le groupe des *artisans de services* comprend des personnes qui exercent un métier sans une production à vendre, mais rendant simplement un service.
- Le groupe des *artisans-commerçants* est celui des personnes exerçant un métier dont la finalité est de vendre; ce sont des producteurs-vendeurs.
- Le groupe des *commerçants de détail* comprend des personnes qui achètent des marchandises pour les revendre; ce sont des revendeurs.
- Le groupe "alimentation" regroupe les boulangers et les bouchers.

Qu'il s'agisse des "artisans de services", des "artisans-commerçants", de "l'alimentation", l'entreprise économique repose sur un petit capital comme le laisse penser la prédominance de la septième catégorie de patente. Il n'y a que les commerçants de détail qui

offrent une gamme presque complète des différentes catégories (toutes sauf la deuxième). Cela prouve deux choses : d'une part l'intérêt que suscite l'activité commerciale parmi la population urbaine, "il suffit de se constituer un petit capital pour s'improviser commerçant, alors que l'exercice d'un métier demande un temps relativement long d'apprentissage et un capital important"; d'autre part, la place importante du commerce dans les activités économiques de la ville. Cette part prépondérante prise par le commerce se retrouve au niveau de la location de maison, un autre aspect de la vie économique urbaine qui apparaît comme un complément du commerce.

En résumé, les particularités de l'économie de la ville dans le Zou méridional situe l'activité économique presque exclusivement dans le secteur tertiaire où le commerce est "l'activité de tout le monde". Ce commerce, très diversifié sur le plan des capitaux investis, s'appuie sur un marché sans égal dans le reste de la région. L'industrialisation ne constitue pas un caractère appréciable de la ville dans le Zou méridional. Sur ce plan, c'est encore Bohicon qui se distingue par quelques unités de production industrielles : huilerie, égrenage de coton, usines de décorticage de l'arachide, usine textile de Kenaf actuellement fermée. Le manque d'usines constitue un problème pour la région. Mais il existe d'autres problèmes notamment le manque d'eau et l'épuisement des terres qui doivent être résolus dans le contexte d'une action de développement hardi de l'agriculture.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ADASSAN, F.P., 1975. Vie rurale et phénomène migratoire dans le département du Zou (Dahomey). Toulouse II, Institut de Géographie (Thèse de 3e cycle).
- AHOYO, J.K., 1975. Les marchés d'Abomey et de Bohicon. *Cah. Outre-Mer* 28, 110, 162-184.
- C.A.R.D.E.R. (Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural) Zou, 1976. Rapport annuel 1975-1976, Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative - Porto-Novo, Rép. P. du Bénin.
- C.A.R.D.E.R. Zou, 1977. Plan de campagne 1977-1978, Ministère de Développement Rural et de l'Action Coopérative, Bohicon.
- CLERC, J., ADAM, J. et TARDIT, D., 1956. Société paysanne et problèmes fonciers de la palmeraie dahoméenne. Etude Sociologique et cadastrale. *O.R.S.T.O.M. L'Homme d'Outre-mer*, n° 2, 147 p.

- COMELLI, A., 1959. Etude de la production fruitière au Dahomey. Ses possibilités d'amélioration. SERESA. Région I à IV.
- CORNEVIN, R., 1962. *Histoire du Dahomey*. Paris, 562 p.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE - BUREAU REGIONAL D'ABOMEY, 1972. Inventaire économique et social du Zou. Cotonou, Ministère de l'économie et du plan.
- DOMINGO, E., 1974. Etude d'une expérience agricole : la riziculture irriguée dans la basse vallée du Zou, près du village de Domé (Dahomey). Mémoire de maîtrise, Institut de Géographie, Strasbourg, ronéotypé, 112 p., XI annexes.
- HURAUULT, J. et VALLET, J., 1963. *Mission d'études des structures agraires dans le Sud Dahomey*. I, Rapport, 74 p., II, 8 pl., Paris I.G.N.
- I.N.S.A.E. (Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique), 1975. Inventaire économique et social du Zou; Ministère du plan, de la Statistique et de la coordination des aides extérieures. Cotonou, Dahomey.
- KINGBO, I., 1965. Vie paysanne et techniques agricoles au Dahomey. Etude de quelques aspects du Développement dans le Sud Dahomey. Possibilités et limitations techniques humaines. Toulouse, Université, 1965, ronéotypé.
- OKIOH, C.L., 1972. Contribution à l'étude morphologique des reliefs résiduels de la région de Dassa-Zoumè, Fita et Savalou (Dahomey). Thèse de 3e Cycle, Université de Paris VII. Ronéotypée.
- OKIOH, C.L., 1978. Les reliefs résiduels du Centre du Dahomey. *Geo-Eco-Trop*, 2, 1, 31-39.
- PROKOPENKO, 1969. Notes géologiques sur le Dahomey, SERESA 1959, Régions I à IV - Centre Agro-pédologique, Cotonou.
- SOGETHA (Société Générale des Techniques Hydro-agricoles), 1964. Etude agro-pédologique dans la région de Covè. Cotonou, Centre agro-pédologique, décembre 1964 - Rapport.
- SOGETHA, 1964. Etude agro-pédologique. Région de Covè. Grenoble, SOGETHA, 70 p. ronéotypé, 3 cartes h.t. 1/20.000e.

